

SASKATCHEWAN SCHOOL BOARDS ASSOCIATION

CODE DE DÉONTOLOGIE

1. Je suis motivé par un désir sincère de servir ma division scolaire du mieux que je peux pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves.
2. Vu que la dépense des fonds scolaires est un mandat d'intérêt public, je m'assure que les fonds publics sont dépensés efficacement et dans les meilleurs intérêts des élèves.
3. Je ne dois pas utiliser mon poste pour favoriser mes intérêts personnels ou ceux de toute autre personne, sauf les intérêts de la division scolaire, et je résiste à toute pression externe à l'utiliser ainsi.
4. Je dois agir avec intégrité et faire tout ce qui est en mon pouvoir pour préserver la dignité du poste de membre d'un conseil scolaire.
5. Je m'acquitte de mes fonctions en toute objectivité et je prends des décisions en tenant compte de toute opinion ou de tout renseignement présenté au conseil, et ce, sans préjugés.
6. Je dois travailler avec les autres membres du conseil dans un esprit de respect, d'ouverture, de collaboration et de décorum, malgré les opinions opposées pendant le débat.
7. J'accepte que l'autorité soit conférée au conseil et que je n'aie aucune autorité en dehors du conseil; je conviens de respecter les décisions majoritaires du conseil, bien que je sois libre d'exprimer l'opinion que je soutenais lors de la prise de décision.
8. J'exprime toute opinion opposée avec respect et honnêteté et sans faire de remarques désobligeantes, lors de ou en dehors des réunions du conseil, à l'égard des autres membres ou de leurs opinions.
9. Je dois communiquer et entretenir des relations avec le personnel, la communauté, les autres conseils scolaires et les médias en mettant surtout l'accent sur les faits.
10. Je ne divulgue pas de renseignements confidentiels reçus dans l'exercice de mes fonctions en tant que membre du conseil ni ne discute d'aucune affaire en dehors des réunions du conseil ou des comités du conseil.
11. Je m'engage à participer aux activités de perfectionnement des conseillers scolaires afin d'améliorer mes compétences pour remplir mes obligations en tant que membre du conseil scolaire.
12. Je dois me comporter de façon à ne pas nuire à tout autre conseil scolaire.
13. J'appuie la valeur de l'enseignement public et je participe et encourage mon conseil à participer aux activités visant à appuyer ou à promouvoir l'enseignement public en Saskatchewan.